

## Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

La ministre

Paris, le

2 6 SEP. 2016

Monsieur le Directeur,

La refondation de l'École de la République s'est déployée, des rentrées 2013 à 2016, sur le terrain, à l'école primaire, au collège et au lycée. Conçue après une large concertation, elle vise une amélioration du système éducatif, globale et attentive à la réussite de tous les élèves. Elle est un processus dont tous les leviers, pédagogiques, organisationnels et budgétaires, sont désormais opérationnels et dont la mise en œuvre doit pouvoir s'enrichir en permanence, avec l'appui des équipes pédagogiques et de chercheurs, de l'analyse des changements de pratiques, des difficultés rencontrées et des meilleures solutions relevées sur le terrain et qui pourraient être largement diffusées.

Cette ambition s'inscrit en cohérence avec les orientations posées par la stratégie nationale d'enseignement supérieur et le renouvellement de la formation continue dessiné par la loi du 5 mars 2014, qui invitent à des démarches interactives pour profiter de retours d'expérience, tester de nouvelles pratiques et objectiver de nouvelles connaissances.

Depuis 2012, la France s'est engagée pour un renouveau éducatif avec une claire conscience de la dimension internationale des enjeux, explicités par les objectifs du développement durable identifiés par les Nations-Unies, qui considèrent comme prioritaire un accès à un apprentissage tout au long de la vie de qualité. Ces évolutions sont illustrées par les réformes conduites par certains de nos partenaires, aussi bien que les innovations proposées par plusieurs acteurs non gouvernementaux. La France s'est résolument engagée dans la transition numérique, notamment, dans le domaine de l'éducation, avec le plan numérique pour l'école et les initiatives adjacentes e-Fran et pro-Fran. Cette transition numérique ouvre un large champ de possibles adossé aux progrès des technologies de l'information et leurs convergences avec la robotique, l'intelligence artificielle et les sciences cognitives, laissant présager d'autres évolutions radicales.

.../...

Monsieur François TADDEI Directeur du Centre de Recherches Interdisciplinaire (CRI) Tour Maine Montparnasse 33 Avenue du Maine 75015 Paris Le débat public est souvent vif dès qu'il est question d'instruction, d'éducation ou d'apprentissage. Et, malheureusement, malgré les apports de la didactique, des sciences de l'éducation et des sciences cognitives, ce débat n'est pas toujours fondé sur des analyses suffisamment précises et approfondies par un regard interdisciplinaire. Dans un monde en évolution rapide, les travaux de recherche restent trop peu nombreux. Il nous faut renforcer des approches systémiques, interdisciplinaires et riches pour permettre de former tous les acteurs de notre système éducatif à la complexité des enjeux.

Cette situation est singulière par comparaison avec d'autres domaines de l'action publique pour lesquels il existe de nombreuses structures de coopération entre chercheurs académiques et praticiens, à l'image de l'économie ou de la médecine. Alors que les poids sociaux et économiques de l'éducation et de la santé sont approximativement similaires dans les pays développés, l'OCDE a montré que la recherche biomédicale réunit des moyens quinze fois plus importants que la recherche éducative.

En outre et pour sa part, le système éducatif français ne dispose pas encore de l'agilité suffisante pour alimenter, soutenir et populariser les meilleures pratiques enseignantes.

Plusieurs initiatives ont certes été impulsées pour mettre fin à cette singularité parmi lesquelles on peut citer la mise en place des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation, la création du Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative, la promotion des espaces pour la recherche en éducation tels les lieux d'éducation associés (Léa) portés par l'Institut français d'éducation/ENS de Lyon ou encore l'expérimentation du concept d'Institut Carnot de l'éducation, en Région Auvergne Rhône Alpes, pour laquelle le professeur Roger Fougères m'a remis un rapport et que je souhaite développer.

De même, dans le cadre du 3<sup>ème</sup> programme des investissements d'avenir (PIA3), le choix a été fait de soutenir les progrès de l'enseignement et de la formation, en se fondant sur les initiatives de terrain, en expérimentant et en contribuant à la diffusion des innovations pédagogiques dans l'école, afin d'améliorer la réussite des élèves et de les préparer à un monde en profonde mutation.

Mon objectif est que la France devienne une société réellement apprenante. Une société où tous les potentiels individuels et collectifs se réalisent grâce à une formation de qualité dès la petite enfance et tout au long de la vie. Je suis résolue à profiter de la convergence des réflexions et de la mobilisation possible de nouveaux moyens pour qu'un cap soit franchi à l'échelle de la nation et sur chacun de ses territoires :

- en promouvant au sein du système éducatif une logique de confiance propice au développement des innovations pédagogiques adossées à la recherche;
- en stimulant la recherche pour étoffer nos savoirs ;
- en développant la diffusion des connaissances en faveur des formations initiale et continue.

La « recherche et développement pour l'éducation » doit ainsi devenir un vecteur central d'évolution du système éducatif dans son ensemble, pour préparer notre jeunesse et, au-delà nos concitoyens, au monde de demain. Cette démarche exigera le respect des règles et de la rigueur scientifique aussi bien que la promotion de la coopération entre les chercheurs et l'ensemble de la communauté éducative dont les enseignants bien sûr mais aussi les parents, les élèves eux-mêmes et les acteurs locaux, associatifs, publics et privés.

Votre parcours scientifique, votre engagement dans des programmes innovants à l'échelle internationale et les réussites du centre de recherches interdisciplinaires (CRI) sont autant d'expériences et d'atouts pour concevoir un plan stratégique susceptible d'engager un changement d'ère et d'échelle pour la recherche et développement pour l'éducation.

Vous vous attacherez à proposer non seulement de nouveaux modes d'organisation et de coordination, mais aussi des actions concrètes prioritaires, puis des perspectives à moyen terme. C'est ainsi que je vous invite à dessiner une phase de préfiguration du nouveau département de recherche et développement du MENESR dans le domaine pédagogique et éducatif.

Vous me ferez également des propositions pour la mise en œuvre des appels à projets dits « innovation pédagogique » du PIA3, en cohérence avec ses orientations et dans le respect de son caractère spécifique.

Pour élaborer vos propositions, vous prendrez soin d'associer l'Institut français d'éducation/ENS de Lyon, le professeur Roger Fougères, le président du Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative, Jean-Marc Monteil, missionné par le Premier ministre. Vous travaillerez aussi avec l'Agence nationale de la recherche, l'INRIA, l'INSERM, les acteurs majeurs de la formation continue et de l'orientation, ainsi que les structures d'accueil de la petite enfance. Je souhaite également que la société civile, les associations, le secteur privé ainsi que les acteurs de l'innovation engagés dans le champ éducatif participent étroitement à vos travaux.

Vous consulterez utilement le réseau des conseillers académiques en Recherche-développement, innovation et expérimentation (CARDIE) sur le territoire national, ainsi que les structures organisatrices des principaux évènements dans le domaine de l'innovation éducative.

Au-delà de la contribution active des administrations centrales (DGESCO, DGESIP, DGRI, DREIC, DNE, DAJ), je mobiliserai en soutien de votre mission les deux inspections générales du ministère qui vous apporteront chacune le concours d'un inspecteur général.

Je souhaite que vous puissiez me remettre un rapport intermédiaire avant la fin de l'année 2016. Il sera une contribution importante aux grands choix qui doivent guider le cahier des charges des futurs appels à projet du PIA. Il devra également permettre de lancer immédiatement une étape de préfiguration d'un nouveau dispositif d'organisation et de pilotage des politiques de recherche et d'innovation dans notre système éducatif. Le rapport consolidé sera attendu en mars 2017.

Je vous remercie vivement de votre engagement et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Najat VALLAUD-BELKACEM

V. Zelle accent